

Arrêté de la DACS du 8 août 2008 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0819749A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code du commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code du commerce ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Montpellier ;

Vu la proposition du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique, en date du 17 juin 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Montpellier.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie : M. Glapa (Philippe), chef du département de l'action et de l'expertise économique de la trésorerie générale de la région Languedoc-Roussillon et du département de l'Hérault, suppléant, en remplacement de Mme Boyer (Annie).

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 8 août 2008.

La garde des sceaux,
ministre de la justice et par délégation :
*La sous-directrice des affaires civiles
et du sceau,*
C. GUEGUEN